

# L'oligopole bancaire mondial

**Vingt-huit banques privées de très grande taille, dites « systémiques », forment aujourd’hui un oligopole. Usant et abusant de leur puissance, elles constituent une menace pour la stabilité financière mondiale. Un état d’urgence qui questionne le rôle des Etats et de la communauté internationale.**

François MORIN, professeur émérite de l'université de Toulouse

**D**epuis le G20 de Cannes (novembre 2011), on sait qu'une banque est dite « systémique » si sa taille est telle que sa chute risque d'entraîner une crise mondiale (*too big to fail*), à l'instar de ce qui s'est passé avec la chute de Lehman Brothers en 2008. Les banques systémiques sont actuellement au nombre de vingt-huit. Or, « *la crise financière a bien montré que certains groupes financiers étaient devenus si importants, endettés et interconnectés que leur faillite pourrait poser une menace pour la stabilité financière dans son ensemble* »<sup>(1)</sup>.

L'objectif de cet article est double. Il est de soutenir d'une part que les plus grandes banques mondiales, de type systémique, sont si bien interconnectées entre elles et si puissantes qu'elles forment ensemble un véritable « oligopole »; et d'autre part que cet oligopole bancaire menace actuellement la stabilité financière internationale par de multiples dérives dont les scandales récents n'en sont qu'une face émergée. Sauf à voir la concrétisation d'une réaction politique internationale de grande ampleur, on ne peut s'attendre qu'à un nouveau tsunami financier planétaire.

Quels que soient les courants de pensée, la notion d'oligopole est relativement bien balisée par les économistes. Du grec *oligos*, petit nombre, et *polein*, vendre, l'oligopole désigne une structure de

marché sur lequel intervient un petit nombre de grandes entreprises. Ce marché n'est plus, de ce fait, tout à fait concurrentiel. Il est dit « imparfait », même s'il subsiste une frange de petites entreprises plus ou moins en concurrence, à côté des grandes firmes qui le dominent. D'une façon générale, l'oligopole résulte de la concentration des entreprises sur un ou plusieurs segments du marché, telle que le profit d'une entreprise dépend de l'attitude des autres. Bien que cela soit frauduleux, la tentation est alors forte pour les entreprises oligopolistiques - les plus grandes - de s'entendre sur les prix et sur les quantités offertes pour accroître leurs profits, au détriment des consommateurs.

## Un oligopole puissant et influent

Suivant cette définition classique, on peut démontrer, données à l'appui, l'existence d'un oligopole bancaire à l'échelle mondiale<sup>(2)</sup>. Celui-ci est constitué par les vingt-huit banques systémiques définies par le G20 en 2011. Ces banques sont en effet de très grande taille. Les totaux de bilan de l'ensemble de ces banques, un peu plus de cinquante mille milliards de dollars en 2012, dépassent l'entendement. Pour se donner une idée de ce qu'ils représentent, on peut le rapporter à une autre grandeur, le total de la dette publique mondiale, c'est-

à-dire les dettes cumulées d'un peu moins de deux cents Etats. Il y a équivalence entre les deux chiffres !  
*C'est un oligopole de banques privées et systémiques qui fixe les conditions monétaires de l'activité économique mondiale, non seulement en raison de ses positions dominantes sur les marchés monétaires et financiers, mais aussi, et peut-être surtout, parce qu'il abuse de ces positions.*

On peut ensuite établir que les banques appartenant à l'oligopole dominent les plus grands marchés de la finance globalisée. Cette influence s'exerce principalement sur le marché des changes, où dix banques systémiques détiennent 80,4 % des parts de marché; sur les marchés monétaires ensuite, où quatorze de ces banques (sur dix-huit) dominent le panel du Libor-dollar, ou encore sur les marchés obligataires, où elles constituent la quasi-totalité des « *primary dealers* »<sup>(3)</sup>. Enfin, 95 % des activités de trading sont concentrées dans une quinzaine de banques systémiques.

Ensuite, on peut s'attacher à montrer la puissance et les effets de cet oligopole. Cette puissance est en effet telle que face à des Etats surendettés, le rapport de force s'est progressivement inversé. C'est ce qui explique l'emprise de l'oligopole bancaire sur la conduite des politiques économiques et le cycle des affaires. Chacun a pu constater, lors de la dernière crise provoquée par ces banques, en 2007 et 2008, que leurs principaux dirigeants ont été les seuls à être écoutés par les gouvernements, lorsqu'il fallut établir une nouvelle politique économique. Cet oligopole bancaire est de

# dérives et scandales



© PATRIMOINEGESTION.COM

formation récente. Il est né de la globalisation des marchés monétaires et financiers, intervenue vers le milieu des années 1990, avec la libéralisation des mouvements de capitaux à l'échelle internationale. Les plus grandes banques du monde ont alors ajusté leur taille et leurs activités à la dimension mondiale acquise par ces nouveaux marchés. Leur position dominante sur ces marchés s'est progressivement affirmée, en même temps que grandissait la tentation d'entente entre elles.

## Ententes frauduleuses entre banques

Les premières ententes n'ont été découvertes que récemment, car les premières enquêtes des autorités américaines et britanniques n'ont été lancées qu'autour de l'année 2012. Ce laps de temps a permis à ces banques

d'engranger des surprofits considérables. Plusieurs des banques systémiques ont pris l'habitude, depuis le milieu des années 2000, de s'entendre entre elles, ponctuellement ou plus durablement. Ces ententes frauduleuses sont avérées sur les prix qui se forment sur les marchés monétaires et financiers, notamment sur les prix essentiels que sont les taux de change et les taux d'intérêt. Ces banques se sont également entendues à deux reprises, sur les marchés de produits dérivés. Or, par leur volume considérable, ces marchés ont un impact majeur, direct et quotidien, sur la vie de chaque citoyen de la planète terre, par exemple à travers les taux d'intérêt des crédits à la consommation ou des crédits immobiliers.

La crise financière, provoquée par ces banques systémiques, n'a nullement stoppé ces pratiques

d'entente. Pire, pendant que se développaient ces ententes, la crise des *subprimes* a éclaté. On sait aujourd'hui que cette crise a été beaucoup plus brutale et féroce qu'on ne l'imagineait encore, il y a un an ou deux: des banques viennent en effet d'être condamnées par les autorités judiciaires américaines à de lourdes amendes pour avoir octroyé des crédits à des ménages américains, en général de faibles ressources, sachant sciemment, *à l'avance*, que ceux-ci ne pourraient *jamais* rembourser leurs emprunts... la banque espérant, avec cynisme, se rembourser par la vente de leurs biens immobiliers en escomptant des profits substantiels, ou encore vendre à très bon compte les titres représentatifs de ces crédits, sachant qu'ils étaient toxiques. Ainsi, les banques systémiques savaient déjà jouer de leur taille, de leur

**On sait qu'une banque est dite «systémique» si sa taille est telle que sa chute risque d'entraîner une crise mondiale. Les banques systémiques sont actuellement au nombre de vingt-huit.**

(1) Cette déclaration est de Janet Yellen, la nouvelle présidente de la Fed, à l'issue d'un Conseil des gouverneurs de la Fed, voir *Le Monde* du 9 avril 2014.

(2) Nous publions au printemps 2015 un ouvrage consacré à «L'oligopole bancaire mondial» (éditions Lux), qui fournira toutes les données démontrant l'existence de cet oligopole. Faute de place, nous en donnons ici seulement quelques éléments.

(3) Par exemple, seules ces banques jouent le rôle d'intermédiaire entre les Etats et les investisseurs financiers qui désirent se procurer des titres de dette publique.

renommée, et de leur position dominante pour placer frauduleusement ces crédits ou ces titres.

### **Manipulation des taux de change et d'intérêt**

Plus inquiétant encore, les banques systémiques sont les seules à proposer aux entreprises des contrats de produits dérivés. Ces produits financiers sont des produits de couverture permettant de s'assurer contre les risques que représentent les variations de prix de produits dits «sous-jacents», comme par exemple le cours des actions ou des obligations, le prix des matières premières ou encore - et c'est, de loin, le plus important - les taux de change (pour des contrats de vente d'avion, par exemple) et surtout les taux d'intérêt (pour les contrats de prêts). La valeur des produits assurés par ces contrats (dite «valeur notionnelle») représente des sommes absolument astronomiques (en 2013, ce montant était de sept cent dix mille milliards de dollars, soit environ dix fois le PIB mondial). La fonction de ces produits particuliers est sensée être de stabiliser le système monétaire et financier international, car, face aux risques liés à des prix volatils formés sur les marchés, ces contrats assurent aux entreprises, et plus largement à l'économie réelle, une certaine forme de stabilité des prix, ce qui leur est absolument nécessaire pour la poursuite de leurs activités.

Mais est-ce vraiment le cas ? En réalité, c'est l'ensemble du financement de l'activité économique mondiale qui se trouve profondément perturbé par les pratiques frauduleuses : le commerce extérieur avec la manipulation «en bande organisée» des taux de change, le financement des investissements par la manipulation «en bande organisée» des taux d'intérêt. A ces manipulations majeures il faut ajouter celle relative aux contrats de produits

dérivés, dont plus de 90 % sont précisément relatifs aux taux de change et aux taux d'intérêt. Ces ententes permettent ainsi de spéculer, avec un profit assuré, sur toute la gamme du financement de l'activité économique, dans une sorte de cercle vicieux sans fin qui va des produits financiers dérivés à leurs produits sous-jacents et vice-versa.

Ces manipulations démontrent crûment qu'un oligopole de banques privées s'est arrogé un pouvoir considérable sur la fixation des deux prix les plus fondamentaux de la finance globalisée. Il s'agit clairement d'un pouvoir sur les conditions monétaires de l'activité économique.

### **L'Etat confronté à la question monétaire**

On sait que la création et la gestion de la monnaie dans le monde développé qui est le nôtre sont uniquement le fait de banques privées, d'une part, et de banques centrales indépendantes des Etats, d'autre part. Cela signifie que les Etats ont abandonné, au cours de ces quarante dernières années, toute souveraineté en matière monétaire. Par rapport à la période des Trente glorieuses, où les Etats et leurs banques centrales fixaient les conditions monétaires de l'activité économique en gérant taux de change et taux d'intérêt, la période actuelle se caractérise, de fait, par un renversement complet : c'est un oligopole de banques privées et systémiques qui fixe les conditions monétaires de l'activité économique mondiale, non seulement en raison de ses positions dominantes sur les marchés monétaires et financiers, mais aussi, et peut-être surtout parce qu'il abuse de ces positions. Depuis le milieu des années 1990, les crises systémiques se sont enchaînées. Leur cause - à chaque fois - est la spéculation à base de produits dérivés créés par les grandes banques systémiques. Il n'y a aucune raison de penser que cet enchaînement délétère

puisse être contenu par la régulation actuelle. C'est bien parce que les Etats ont abandonné leur souveraineté monétaire - en libéralisant les taux de change et les taux d'intérêt - que les produits dérivés ont été nécessaires, et qu'en même temps s'est substitué aux Etats un oligopole bancaire omnipotent et dévastateur.

Faut-il chercher plus loin les causes de la crise politique qui traversent les démocraties occidentales ? Comment sortir de cette situation et de la succession de crises à laquelle elle conduit ? Il faut, nous semble-t-il, aller au fond des choses et poser l'option suivante : qui défend le mieux l'intérêt général dans le monde globalisé qui est le nôtre : des banques privées, systémiques, regroupées dans un oligopole où les tentations d'entente sont permanentes et ont été déjà avérées ? Ou bien des Etats qui pourraient - en s'accordant entre eux - retrouver leur souveraineté monétaire, en sachant évidemment que des dérives de leur part seraient toujours possibles, mais contenues par des pouvoirs démocratiques qui auraient retrouvé leur force ?

Si l'on veut éviter le prochain cataclysme financier, il faut, à l'évidence, favoriser le retour à des souverainetés monétaires, organisées dans un cadre international. En reprenant sur le fond les idées de Keynes, il faut militer d'urgence pour un nouveau Bretton Woods qui permettrait de mettre en place une monnaie commune (et non unique), par rapport à laquelle toutes les autres monnaies pourraient se référer, dans des rapports stables. Les taux de change échapperaient ainsi au jeu du marché, pour revenir à des décisions résultant d'accords de la communauté internationale.

Nous sommes dans un état d'urgence, mais, pour le proclamer, encore faudrait-il que nos responsables politiques aient le courage de la lucidité et de la vérité. ●

*C'est bien parce que les Etats ont abandonné leur souveraineté monétaire - en libéralisant les taux de change et d'intérêt - que les produits dérivés ont été nécessaires, et qu'en même temps s'est substitué aux Etats un oligopole bancaire omnipotent et dévastateur.*